


DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

AVANT LE SÉJOUR

VOTRE DATE D'ÉCHÉANCE :

- ✓ La **Fiche Sanitaire** remplie dans sa totalité.  **Approbations à cocher et signer**
- ✓ Le règlement du **solde du séjour** (facture jointe).
- ✓ La **photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale (document indispensable** que vous pouvez demander à votre caisse par Internet) ou de la carte **CMU** à jour.
(PAS DE photocopie de la Carte Vitale, c'est inutile)
- ✓ La **photocopie de la mutuelle complémentaire** à jour.
- ✓ Un **Certificat Médical d'Aptitude à une activité sportive** et de non contre-indication à la pratique de l'équitation (*à faire remplir au dos de la fiche sanitaire par votre médecin traitant ou joindre le certificat au dossier*) de **moins de 3 ans** à la date du début du séjour.
- ✓ La **photocopie des vaccins** à jour
- ✓ **Si l'enfant suit un traitement pendant son séjour, joindre l'ordonnance aux médicaments.**
(cf explications dans la fiche sanitaire)
- ✓ La photocopie du billet de train ALLER Gare de Saint-Maixent l'École
(l'original du billet du retour dans la valise)
- ✓ Pour les cavaliers en séjour « Stage Équitation » déjà licenciés FFE, joindre la **photocopie de la licence de l'année en cours**. Pour les non-licenciés (*cf Demande de licence*), elle peut être effectuée par le Loup-Garou pour un montant de 25 euros. Elle est obligatoire si l'enfant souhaite passer et valider un galop. (*Passage Galop possible uniquement pour ce séjour*)
- ✓ Pour « Ados à la mer », « J'ai sauzé dans l'eau » et « les Pieds dans L'eau », nous fournir obligatoirement **le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques**
(à valider par un maître-nageur)



Nous souhaitons préserver une qualité d'accueil maximale, c'est pourquoi nous vous rappelons qu'aucun document ne sera accepté le jour de l'arrivée de l'enfant. Ce dernier sera refusé si le dossier est incomplet.

Nous ne vous confirmons pas le retour du dossier